



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la commune de Waville**

Séance du 27 mars 2025

Nombre de membres :

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10

Date de la convocation :

15/03/2025

Date d'affichage :

28/03/2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Le vingt-sept mars deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Madame **Isabelle COLLIGNON-MATHIEU, Maire**.

Étaient présents : Isabelle COLLIGNON-MATHIEU, Amélie MARCHAL, Didier PIERSON, Justine PAPA, Michel STREIFF, Martine HAMITI, Stéphane LASCAUX, Frédéric DEMOISSON, Andrée BRUNET

Étaient excusés : Michel HERBY, Jonathan MORGADO

Pouvoirs : Michel HERBY donne pouvoir à Stéphane LASCAUX

A été nommé comme secrétaire de séance : Stéphane LASCAUX

2025-009 : AVIS SUR LE PROJET PLUI ARRETE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 MARS 2025

Madame le Maire rappelle que, par délibération du 28 mai 2019, le conseil communautaire de Mad et Moselle a prescrit l'élaboration d'un PLUI couvrant l'intégralité de son territoire composé de 47 communes. Décision faisant suite à l'arrêté inter préfectoral du 5 février 2019 approuvant les nouveaux statuts de la communauté de communes dont l'intégration de la compétence PLU(i).

Lors de la séance du 6 mars 2025, le conseil communautaire a arrêté le projet de PLUI.

Conformément aux articles R.153-5 et R.153-15 du code de l'urbanisme, les conseils municipaux sont invités à émettre un avis sur le PLUI arrêté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 8 voix pour et 2 abstentions, approuve et émet un avis favorable au PLUI arrêté le 6 mars 2025 en conseil communautaire.

Fait à Waville, le 27 mars 2025
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Isabelle COLLIGNON MATHIEU

Isabelle COLLIGNON MATHIEU
2025.03.28 10:18:07 +0100
Ref:8450312-12685192-1-D
Signature numérique
le Maire